

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Michèle Charpentier  
Tél. : 05.57.95.03.89  
Fax : 05.57.95.03.58  
Mél : [medias-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-aquitaine@insee.fr)

Bordeaux, le 6 février 2015

**Près de 70 000 emplois  
dans les activités métropolitaines supérieures  
de Bordeaux Métropole**

Les activités métropolitaines supérieures (AMS) sont composées de quatre segments relevant des services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic), des services financiers, des services aux entreprises de haute technologie (HTS) ou de l'industrie manufacturière de haute technologie (HTI). Elles sont stratégiques pour le développement économique des métropoles françaises.

Sur le territoire de Bordeaux Métropole, les AMS regroupent, en 2011, près de 15 000 établissements et près de 70 000 personnes. Elles représentent 21 % des établissements et 18 % des emplois du territoire. Ces établissements sont de petite taille : 9 sur 10 ont moins de 10 salariés. Leur ancrage régional est très marqué. Sur 10 emplois relevant des AMS, 4 se trouvent dans les Sefic, 3 dans les services financiers, 2 dans les HTS et 1 dans les HTI. Les AMS sont géographiquement très concentrées, 7 emplois sur 10 sont localisés sur les communes de Bordeaux, Mérignac et Pessac. Leur dynamisme se traduit par une augmentation de leurs effectifs totaux de 7 % en cinq ans. Les emplois des AMS sont plutôt qualifiés : près de la moitié de cadres et une forte majorité de diplômés universitaires. De ce fait, la rémunération des salariés est plus élevée dans ces activités que dans l'ensemble des secteurs économiques. Les AMS de Bordeaux Métropole occupent quasiment autant de femmes que d'hommes. Cependant, le profil des emplois diffère, plus ou moins, selon les segments.

Tous les résultats de cette étude, réalisée en partenariat par l'Insee Aquitaine et Bordeaux Métropole,  
dans

**l'Insee Dossier Aquitaine n° 3 - février 2015**  
**« Les activités métropolitaines supérieures - Un enjeu pour Bordeaux Métropole »**

Ce document, **sous embargo jusqu'au 9 février 2015 à 17h00**, sera consultable et téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'Insee Aquitaine [www.insee.fr](http://www.insee.fr).